

REPARTITION allocation scolaire (Crédits Barangé) programme  
de 1960.

Le Maire donne lecture du projet de budget arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 12.121.490R.

RECETTES :

Ecoles Primaires .....	10.565.390.-
Cours complémentaires .....	1.556.100.-
	<u>12.121.490.-</u>
	=====

DEPENSES:

Cantines scolaires .....	4.848.596.-
Abonnement à E.N. (28 à 475) .....	13.300.-
Abonnement au Bulletin d'Information (2 à 600) .....	1.200.-
Matériel Cours complémentaires .....	1.556.100.-
Acquisition matériel éducatif .....	1.750.000.-
Acquisition mobilier scolaire .....	3.952.294.-
	<u>12.121.490.-</u>
	=====

Le MAIRE. - Messieurs, je vous demande de bien vouloir approuver le projet de budget dont je viens de vous donner lecture arrêté en recettes et en dépenses à la somme de DOUZE MILLIONS CENT VINGT et UN MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX FRANCS (12.121.490 R).

Adopté à l'unanimité.